

## Législatives 2022

### **Planification écologique, pouvoir d'achat, cohésion sociale : transformons l'économie en profondeur pour répondre aux grands défis du quinquennat !**

Pour répondre aux défis écologiques sociaux et devant les enjeux de planification écologique et de hausse du pouvoir d'achat, des changements structurels doivent être mis en œuvre dans les 5 prochaines années.

Nous, entrepreneurs à impact, développons partout en France des entreprises profondément ancrées dans leurs territoires qui ont pour finalité de participer directement à l'amélioration de la société. En plaçant au cœur de notre activité la recherche d'un impact positif, en partageant la richesse générée, et en instaurant une gouvernance partagée, nous bâtissons le socle d'une économie nouvelle compatible avec les urgences sociales et environnementales qui s'imposent à nous.

Les futurs parlementaires peuvent favoriser l'émergence et le déploiement de ces solutions, mais aussi faire en sorte que ce chemin puisse être emprunté par d'autres : il est temps de contribuer à la transformation du monde économique dans son ensemble, notamment en travaillant avec le nouveau gouvernement sur des mesures ambitieuses et alignées avec nos objectifs climatiques et sociaux !

**Conscient(e) des atouts des entreprises qui mettent l'impact social et écologique au cœur de leur stratégie, conscient du rôle que je peux jouer pour encourager leur développement, je m'engage, une fois élu(e) député(e), à mettre au cœur de mon travail législatif la défense de mesures concrètes pour accélérer la transformation de l'économie et soutenir l'entrepreneuriat à impact social et écologique :**

**Porter un soutien à l'innovation sociale et écologique de même niveau que celui qui a été porté à l'innovation technologique pour faire émerger les futurs champions de la transition**

Ex: créer d'ici 5 ans 25 licornes de l'impact positif en contribuant à l'émergence d'un écosystème favorable au développement de l'innovation sociale et écologique (éco-conditionnalité dans les PIA, avantages fiscaux spécifiques, guichet unique)

**Donner les moyens aux entreprises de se transformer en faisant de leur engagement social et écologique un avantage concurrentiel déterminant**

Ex: conditionner l'accès aux aides et investissements publics pour les entreprises au respect de critères sociaux et environnementaux, accompagner la transition des entreprises, réorienter la commande publique vers les entreprises les plus engagées...

**Favoriser un meilleur partage des richesses produites par les entreprises pour développer le pouvoir d'achat des salariés**

Ex: limitation des écarts de rémunération de 1 à 25 SMIC dans les entreprises dans lesquelles l'Etat détient des parts du capital et dans celles de l'ESS, comme le prévoit la réglementation pour les entreprises publiques, répartition équitable des bénéfices entre actionnaires et salariés (1 euro versé aux actionnaires = 1 euro versé aux salariés)

[Je signe la charte](#)